

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont !

LOUISE GUERTIN

Assemblée du Conseil, tenue le 13 avril

Le maire d'un jour Zachary Maurais, élève de 6^e à l'école de La Vallée, a appuyé le maire Cardin. Il a lu avec beaucoup d'aplomb les quelque 50 rubriques à l'agenda réussissant à prononcer parfaitement les noms difficiles démontrant un vrai talent de communicateur. Période estivale oblige, le Conseil a approuvé la mise en chantier de plusieurs travaux publics. À la période de questions, des citoyens ont manifesté leur intérêt pour la justification des dépenses et pour le développement durable.

Travaux prévus

Le Conseil a approuvé le résultat des soumissions pour des travaux importants dans les prochains mois. Pour la réfection des routes, le contrat va à Unirock pour la somme de 149 486,64 \$. L'agrandissement du garage municipal sera confié à la firme SGA Construction Inc. à un coût de 419 102,35 \$.

On étudie les options pour le projet d'un parc pour enfants de 5 à 12 ans à l'intersection du chemin des Frênes et du chemin Beaulne incluant l'installation « d'équipements intergénérationnels ».

Le Conseil a entériné l'embauche de la firme d'ingénierie Équipe Laurence au montant de 12 500 \$ pour la préparation de plans et devis afin de prolonger le réseau d'égout chemin des Bois-Blancs. Le conseiller Claude Brunet s'est exclu de l'approbation lors de l'assemblée puisqu'il habite ce quartier.

Équipement et services

On prévoit l'achat d'une chargeuse rétrocaveuse (tracteur avec pelle) au montant de 126 897,91 \$. Un contrat pour l'entretien de la patinoire a été attribué à Aménagement Pro-Design pour un montant de 9 657,90 \$, en 2015-16 et 9 839 \$ pour l'année suivante.

On prévoit l'installation de fibre optique pour relier le garage municipal aux bureaux de l'hôtel de ville

et l'achat d'équipement de télécommunication pour environ 18 000 \$.

Cet été, l'administration a annoncé l'embauche de 14 personnes pour des emplois d'été à l'horticulture, les travaux publics et pour le camp d'été « Campuces ».

Brèves

Les jeunes d'Éspace jeunesse tiendront un lave-auto au restaurant l'Arc-en-Ciel le samedi 16 mai prochain. La foire de l'environnement se tiendra, le samedi 30 mai, à la gare. Le nettoyage des rues devrait débuter à la fin avril.

Période de questions

M. De Pooter a demandé: « Quels sont les besoins d'agrandir le garage municipal? » Le maire a répondu qu'aucun travaux n'avaient été effectués au garage depuis au moins 15 ans: « On a besoin de deux portes additionnelles pour garder l'équipement au chaud l'hiver et pour faire plus de place aux employés pour travailler. Il y avait un besoin réel pour entrer des camions l'hiver. » M. Aubin, le directeur général a indiqué que par exemple: « Cet hiver, ça été exceptionnellement froid et on a eu beaucoup de misère. Il faut attendre au moins une heure le matin pour réchauffer l'équipement avant de commencer le travail. »

Ce citoyen a voulu savoir combien avait coûté l'agrandissement de la cafétéria au programme de l'an dernier. M. Aubin a dit que finalement ces travaux n'avaient pas été entrepris et ne sont pas inclus dans le projet actuel.

M. Beaulne Monette a voulu savoir quelle était la teneur de la résolution pour une nouvelle bretelle d'entrée vers le sud à la hauteur de la sortie 58 à Piedmont. Le maire a répondu que c'était à la demande du Transport adapté et collectif des Laurentides pour leur service express. La même demande avait été faite à Transport Québec par le



Le maire d'un jour, Zachary Maurais de l'école La Vallée en compagnie du maire Clément Cardin.

mairie Cardin en mars 2013, mais pour des raisons différentes.

Le citoyen a également demandé au maire des précisions quant à la bretelle projetée en direction nord sur l'autoroute 15 qui doit être payée par le promoteur. Il voulait savoir si cette condition tenait toujours et si les frais d'entretien futurs de cette nouvelle infrastructure seraient à la charge de Transport Québec. Le maire a répondu oui aux deux questions.

Il a également demandé si le rapport sur les besoins commerciaux avait été déposé. Le maire a répondu qu'il s'attendait à ce que la MRC le dépose sous peu.

M. Gilles Massé a voulu savoir quelle était la position du maire quant à la proposition du groupe Verdier/Varin qu'on a vu dans les journaux la semaine dernière. Le maire a répondu que c'était entre les mains de la MRC. M. Beaulne Monette a voulu savoir si le règlement de Piedmont limitant les nouveaux commerces à 2000 mètres carrés tenait toujours. Le maire a répondu oui.

M. Massé a félicité la décision d'embaucher un moniteur pour accompagner les enfants ayant des besoins particuliers pour le camp d'été. M. Frédéric Deschênes a fait des suggestions bien accueillies en prévision des travaux prévus pour refaire la patinoire.

Bureau
D'Ostéopathie | Chantale
Laizon D.O.

3040, boul. du Curé Labelle, Prévost
R.V. + info : 450.512.3249

Bachelière en physiothérapie
Rééducation Posturale Globale

**VITRERIE FIJON
LEMIEUX ENR.**

2632 - 8138 Québec Inc

Spécialité - Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires

450-438-2023
FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA

Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71

DOUCHE EN VERRE

2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST

Claude Cousineau
Député de Bertrand
Président de la Commission de l'économie et du travail
Porte-parole de l'opposition officielle en tourisme

197, rue Principale Est, bureau 101,
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1K5
tél: 819-321-1676
télé: 819-321-1680
sans frais: 1-800-882-4757
ccousineau-berr@assnat.qc.ca

artzone
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure
Pose d'ongles Extensions capillaires

PAUL MITCHELL RUSK
INOA L'ORÉAL

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Soins Dentaires Prévost

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost
Tel: 450.335.2990

D^{re} Tawni Bailey
Dentiste généraliste

Venez nous voir à notre nouvelle clinique !
Bienvenue aux nouveaux patients et aux cas d'urgence

Service personnalisé pour toute la famille
Des soins livrés dans un confort des plus accueillant
Un cabinet dentaire à la fine pointe de la technologie

www.dentisteprevost.com



Vendredi 24 avril 2015

La marche à suivre



La marche à suivre, nouveau documentaire de Jean-François Caissy (*La belle visite*) a été présenté dans de nombreux festivals, entre autres au Festival du Film de Berlin et a remporté une Mention spéciale aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal 2014.

Regard sur le monde de l'adolescence, *La marche à suivre* présente un ensemble de tableaux qui révèle la réalité parfois dure des jeunes d'une école secondaire située en région rurale, en Gaspésie. Soulignant le contraste entre l'enca-

drement en milieu scolaire et la liberté qu'offrent les grands espaces.

En dehors des heures de classe, les élèves reprennent le contrôle de leur univers en utilisant leur environnement comme un terrain de jeux où tester les limites d'une liberté provisoirement acquise. Le documentaire révèle ainsi progressivement le drame secret qui se joue au cœur de l'adolescent, entre la fragilité et l'insouciance.

Réalisé principalement en plans-séquence afin de restituer le plus fidèlement possible les situations, le

film ne fait pas la critique du système d'éducation ou du comportement des jeunes. Montrant l'adolescence sans la nommer, il nous invite plutôt à une réflexion sur cette période de la vie.

Le réalisateur Jean-François Caissy sera présent pour discuter avec le public.

La projection aura lieu à la salle Saint-François-Xavier, au 994 rue Principale à Prévost, à 19 h 30. L'accès au film est de 5 \$ pour les membres et 7 \$ pour les non-membres.